

Communiqué de presse

16 mai 2024

Signature entre la Région, la Banque alimentaire et trois lycées volontaires d'une convention visant à expérimenter le don alimentaire

Mercredi 15 mai 2024, Océane Godard, vice-présidente en charge des lycées, de l'offre de formation, de l'apprentissage et de l'orientation a reçu les secrétaires généraux, les chefs de cuisine, les magasiniers et les agents en charge des espaces verts des lycées de Bourgogne-Franche-Comté, au Lycée Pergaud de Besançon. Cette journée s'est clôturée par la signature avec les représentants de la Banque alimentaire d'une déclaration d'intention impliquant les trois lycées volontaires à l'expérimentation du don alimentaire.

La Région Bourgogne-Franche-Comté souhaite agir plus durablement dans sa politique de réduction du gaspillage alimentaire et de valorisation des biodéchets. C'est pourquoi elle a formalisé ses orientations dans une Charte régionale de la qualité de la restauration scolaire, durable et de proximité 2024-2028 votée en commission permanente le 12 avril 2024, et dans laquelle elle incite les établissements volontaires à « contractualiser avec une association pour mettre en œuvre des dons alimentaires en lien avec la lutte contre le gaspillage alimentaire et dans le respect des règles sanitaires ».

En effet, la solidarité alimentaire permet de renouveler le stock de denrées des associations venant en aide aux personnes démunies dont le nombre augmente chaque année. C'est aussi réduire l'impact sur l'environnement que de participer au don alimentaire pour assurer une utilité à des denrées préparées mais non distribuées et éviter qu'elles n'émettent, en étant jetées des gaz à effet de serre.

Ainsi, le don alimentaire est un acte responsable et participe à la construction d'une société solidaire et respectueuse de l'environnement. **C'est dans ce cadre qu'un partenariat a été signé hier entre la Région, les Banques Alimentaires de Bourgogne et de Franche-Comté et les lycées Eiffel de Dijon, Pergaud de Besançon et Cuvier de Montbéliard.**

Cette expérimentation commencera en septembre 2024. La Région et les banques alimentaires accompagneront les établissements volontaires pour la mise en œuvre de leur « plan de gestion de la qualité du don » qui implique des règles strictes en matière de sécurité alimentaire. Au terme de l'expérimentation, elle pourrait être proposée à l'ensemble des unités de restauration scolaire des 129 lycées de la Région.



*Océane Godard, vice-présidente en charge des lycées,
de l'offre de formation, de l'apprentissage et de l'orientation
Laurent Brondel Président de la Banque Alimentaire de Bourgogne
Gilles Lelievre Président de la Banque Alimentaire de Franche Comté*

© Région BFC – Emma MISKIZAK

CONTACTS PRESSE REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE :

Marie Souverbie -marie.souverbie@bourgognefranche.comte.fr- tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche.comte.fr - tél 03 81 61 61 08